

*Découvrez mes styles de procès-verbaux et comptes rendus, pour un même extrait de réunion banalisée.*

|   | Caractéristiques   | Recommandé pour   |
|---|--|---|
| <b>Compte rendu intégral optimisé</b><br><br>(18 à 22 pages/heure de son) | <ul style="list-style-type: none"><li>• Restitue, de manière chronologique, l'intégralité des discussions en corrigeant les fautes de grammaire et en nettoyant le texte des hésitations et redondances, sans comprendre les signes verbaux et non verbaux (hésitations, soupirs, onomatopées ou tout autre signe significatif).</li></ul>   | débats d'assemblées territoriales, PV de CSE, conseil d'administration, conseil de surveillance, assemblée générale |
| <b>Compte rendu révisé</b><br><br>(11 à 14 pages/heure de réunion)        | <ul style="list-style-type: none"><li>• Restitue les échanges de manière concise.</li><li>• Les intervenants sont nommés et présentés.</li><li>• La teneur des interventions est reproduite, en style indirect, en respectant la structure de la réunion.</li><li>• Le texte est allégé des répétitions, des phrases inachevées.</li><li>• A pour vocation de garder une trace écrite de vos réunions et des propos tenus lors de celles-ci.</li></ul> | débats d'assemblées territoriales, réunions statutaires, procès-verbaux de CSE, conférences, colloques              |
| <b>Compte rendu synthétique</b><br><br>(4 à 6 pages/heure de réunion)     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Résume chaque intervention.</li><li>• Se concentre sur les décisions prises, les principales questions discutées et les résultats importants.</li><li>• Facilite la lecture et la compréhension rapide des débats.</li></ul>   | procès-verbaux de CSE, conférences, colloques   |

- **PV intégral optimisé**

**Madame X** : Je vais vous donner des informations pour autant que j'en ai, sur le CPER 2021-2027 parce que ce n'est pas tout à fait clair, ni tout à fait simple. Pour l'instant, nous avons les orientations qui ont été données au Préfet côté État, en revanche, pour la Région, nous n'avons pas d'informations pour l'instant, en tout cas, pas à ma connaissance ou elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Or, c'est évidemment problématique parce que comme son nom l'indique, le CPER n'implique pas que l'État, mais aussi les collectivités territoriales et notamment la Région, donc, là, nous sommes un petit peu en attente de ce côté-là pour voir ce que seront les priorités de notre Région. Pour autant, le travail a commencé juste avant l'été parce qu'il y a eu un coup d'accélérateur, à un moment donné il avait été question que le prochain CPER démarre plus tard, plutôt en 2022, si ma mémoire est bonne, qu'en 2021 et puis tout d'un coup, c'est revenu en 2021, ce qui supposait évidemment d'avancer sur les projets très rapidement. Pour ce qui concerne l'établissement, nous avons travaillé avant la fermeture sur un certain nombre de projets et de demandes dans le cadre du CPER. Parmi les premières pistes que nous avons évoquées, je vais essayer de vous reconstituer les choses dans l'ordre, parce que nous avons ajouté d'autres propositions après coup.

Dans les premières pistes, nous avons la rénovation des bâtiments L et V du campus « Porte des Alpes » qui font partie maintenant des bâtiments les plus vétustes du campus, donc, il s'agit de reconstruction très certainement. Il s'agit de poursuivre le travail qui est engagé sur ce campus pour rénover les locaux, en construire de nouveaux et puis s'inscrire dans une démarche de transition énergétique qui représente un des grands axes que nous poursuivons sur ce campus, très énergivore par ailleurs. C'est la qualité des locaux qui désormais sont des locaux insalubres. C'est vraiment la priorité pour l'établissement, nous l'avons formulée très rapidement.

Comme autre priorité dans un premier temps sur le volet immobilier, nous avons positionné un projet de Maison de la Recherche, que nous avons déjà évoqué ici, mais de manière assez rapide. L'idée, serait d'avoir cette fois-ci plutôt sur les quais un espace qui accueille nos activités de recherche, type salle de soutenance ou hôtel à projets. Nous savons que nous sommes en difficulté quand nous recrutons par exemple, dans le cadre de projets ANR, quand nous avons recours à des postdocs, etc., et nous ne savons pas aujourd'hui où installer ces personnes. Une salle de ce type-là serait donc nécessaire. Évidemment, les services de la DRED, les salles de travail pour les doctorants notamment, représentent le côté transversal, l'idée étant de pouvoir aussi, par la même occasion, loger dans cette Maison de la Recherche, deux ou trois laboratoires et en particulier le GHHAT qu'il va falloir redescendre d'Écully. Le GHHAT, les bureaux et la plateforme sont des pistes de travail avec l'enjeu de pouvoir faire revenir le laboratoire à proximité des quais. Dans un premier temps aussi, de manière assez large, nous avons intégré le projet de Maison de la Création et j'expliquerai pourquoi ensuite nous l'avons fait de manière aussi large. Je reviens ici sur le campus « Porte des Alpes », vous savez ce projet qui a été présenté en Conseil d'Administration pour lequel nous avons sollicité les laboratoires et les composantes sur l'idée qu'il y avait toute une série d'activités, de formations et de recherche dans l'établissement qui touchaient aux questions de création artistique, littéraire, numérique, etc. et que nous avons besoin d'équipements particuliers pour ces activités que nous n'arrivons pas à héberger dans des salles de TD classiques, dans des espaces pédagogiques habituels. Nous savons que nous sommes en difficulté aujourd'hui pour répondre aux besoins dans le domaine de la formation de ces filières d'arts du spectacle notamment et nous pensons aux salles de danse ou salles de cinéma. L'idée est de réussir à proposer un espace cohérent pour recevoir ces activités de formations et de recherche, je pense, ici en particulier à tout l'axe recherche création qui se développe dans l'établissement. Se dire que nous pouvons mettre cela dans un même lieu pour avoir un espace cohérent et visible, mais aussi où l'on travaille avec des partenaires, c'est-à-dire les écoles d'art et de culture qui sont sur le site avec qui nous avons des relations fortes, ou avec le CNSMD, avec l'ENSA, ou toute une série d'écoles avec lesquelles nous avons intérêt à prévoir des lieux de rencontres, de production et de création partagés. Réussir également à favoriser des espaces de rencontres avec nos partenaires, les institutions culturelles, pour accueillir des manifestations que nous pouvons faire ensemble, comme des masterclasses par exemple. Ainsi, ce projet de Maison de la Création dont les besoins ont été synthétisés a bien avancé et bien mûri et nous avons souhaité le faire figurer ici.

Un autre projet beaucoup moins coûteux cette fois-ci consiste à installer des panneaux photovoltaïques sur le campus « Porte des Alpes ». Ce sera le toit du learning centre, avec un espace superbe pour installer ce type d'équipement pour produire de l'électricité. D'autres points du campus seront sans doute aussi équipés. Se pose par exemple la question de réaliser un certain nombre de parkings couverts par des panneaux photovoltaïques, ce qui représente plein d'avantages, à la fois pour les usagers du parking et pour les surfaces encore que ça représente pour ces panneaux. Deux hypothèses de travail n'ont pas été tranchées, car il a fallu aller très vite. La

première hypothèse de travail est de dire que c'est pour de l'autoconsommation, afin d'alimenter le campus lui-même. La deuxième hypothèse est de dire que c'est la production de l'électricité qui nous permet de compenser, d'une certaine manière, ce que peut consommer le campus. D'une façon ou d'une autre, il y a cet intérêt de produire de l'électricité de manière relativement propre. La première option est intéressante parce que c'est aussi renouveler l'image du campus et pouvoir porter l'image d'un campus autosuffisant en termes d'alimentation électrique, ce qui n'est pas anodin. Cela permettrait sans doute de valoriser le campus dans l'ensemble des transformations que l'on cherche à impulser. Ceci étant, d'un point de vue économique, c'est moins rentable que de revendre l'électricité que l'on produit. Donc, il y a ces deux hypothèses qu'il faudrait voir. De toute façon, c'est intéressant quand même vraisemblablement de par le coût d'achat que nous ne porterions que partiellement si ce projet était retenu dans le cadre du CPER (comprenant les installations de ces équipements et les constructions). De ce que j'ai compris, mais les chiffres ont changé, en autoconsommation, il faut vingt ans pour amortir et en vente de l'électricité, il faut plutôt dix ou quinze ans. J'aime bien la première option quand même en termes de positionnement du campus et d'image, qui représente une manière de marquer cette volonté et aussi, sans doute, d'inciter d'autres à suivre cette voie-là. Ce sont des points dont nous discuterons ensuite, s'agissant ici simplement du principe d'installation de panneaux photovoltaïques.

- **PV révisé**

**Madame X** présente un point d'information sur le CPER 2021-2027. Pour l'instant, elle fait part des orientations transmises au préfet. En revanche, la Région n'a pas communiqué pour l'heure d'informations. Ce qui est problématique puisque le CPER implique les collectivités territoriales, notamment la Région. L'Université Lyon 2 est en attente de connaître les priorités de leur Région. Alors qu'il avait été question que le prochain CPER ne débute qu'en 2022, le travail a commencé. Pour ce qui concerne l'établissement, un certain nombre de projets ont été étudiés dans le cadre du CPER.

Elle rappelle les premiers projets, auxquels d'autres propositions ont été ajoutées.

- La rénovation/reconstruction des bâtiments L et V du campus Porte des Alpes. Ces bâtiments sont les plus vétustes du campus. Il s'agit de poursuivre le travail engagé sur ce campus pour rénover les locaux, en construire de nouveaux, et s'inscrire dans une démarche de transition énergétique, du fait que ce campus est très énergivore et de l'insalubrité des locaux. Ce projet est la priorité pour l'établissement.

- Sur le volet immobilier, un projet de Maison de la recherche a été étudié qui a déjà été évoqué en cette instance. L'idée est d'avoir sur les quais un espace pour accueillir leurs activités de recherche (salles de soutenance, hôtels à projets dans le cadre de projets ANR pour avoir recours à des postdocs, services de la DRED, salles de travail pour les doctorants), et pour loger des laboratoires dont le GHHAT d'Écully, y compris les bureaux, la plateforme. L'enjeu est de faire revenir le laboratoire à proximité des quais.

- Le projet de Maison de la création a été intégré dans ces propositions. Ce projet qui a été présenté en conseil d'administration, a induit la sollicitation des laboratoires, des composantes sur l'idée qu'une série d'activités de formation de recherche dans l'établissement touchaient aux questions de création artistique, littéraire, numérique induisant des équipements particuliers et qui ne peuvent être hébergées dans des salles de TD classiques, des espaces pédagogiques. L'Université Lyon2 rencontre des difficultés à répondre aux besoins notamment dans le domaine de la formation de ces filières d'art du spectacle. L'idée est de proposer un espace cohérent, visible permettant de recevoir ces activités de formation et de recherche, notamment axées recherche/création, permettant la collaboration avec des partenaires sur le site (écoles d'art et de culture, le CNSMD, l'ENSATT), pour lesquels l'Université a intérêt à prévoir des lieux de rencontre, de production et de création partagée et des lieux de rencontre avec leurs partenaires que sont les institutions culturelles dans le cadre de manifestations (masterclasses par exemple). Ce projet de Maison de la création est mature, les besoins ont été synthétisés.

Madame X poursuit sur un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le campus Porte des Alpes. Ils seraient installés sur le toit du Learning Centre, pour produire de l'électricité ainsi que sur d'autres points du campus. Se pose la question de réaliser des parkings couverts par des panneaux photovoltaïques, ce qui présente des avantages à la fois pour les usagers du parking et quant aux surfaces que cela représente. Elle fait part de deux hypothèses de travail : la première, l'autoconsommation pour le campus lui-même, la seconde, la production d'électricité qui permet de compenser la consommation du campus. Outre l'intérêt de produire de l'électricité de manière relativement propre, la première option a pour objet de renouveler l'image du campus et pouvoir porter l'image d'un campus autosuffisant en termes d'alimentation électrique afin de valoriser le campus dans l'ensemble des transformations impulsées. Ceci étant, d'un point de vue économique, la production dans le cadre d'une autoconsommation est moins rentable que la revente de l'électricité produite. Le coût d'achat d'installation et de construction des panneaux photovoltaïques serait porté partiellement par l'Université si ce projet était retenu dans le cadre du CPER. En autoconsommation, la durée d'amortissement est de 20 ans et de 10-15 ans dans le cadre de la vente d'électricité.

- **PV synthétique**

**Madame X** signale un point d'information sur le CPER 2021-2027. Elle leur transmet les éléments à sa connaissance, autant que faire se peut, au regard de la complexité et du manque de clarté du dossier. Elle dispose des orientations communiquées au préfet et non de celles de la région. Elle estime ce point problématique puisque le CPER s'adresse également aux collectivités territoriales dont la région. Elle reste donc dans l'attente des priorités qu'aura définies la région.

Toutefois, le travail concernant les projets à destination de l'établissement a débuté avant l'été, eu égard au démarrage du CPER en 2021.

Plusieurs propositions sont émises, dont la rénovation des bâtiments vétustes L et V du campus « Porte des Alpes ». Un objectif de rénovation, voire de construction de locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de transition énergétique.

Une autre priorité porte sur le volet immobilier avec un projet de maison de la recherche, évoqué antérieurement, mais aussi la création d'un espace à destination des activités de recherche au niveau des quais. En effet, lors de recrutements dans le cadre de projets ANR, l'établissement ne dispose plus de salles suffisantes à accueillir ces arrivants, sachant que la DRED impose des locaux appropriés. Leur intention tendait à loger deux, voire trois laboratoires dans la maison de la recherche, dont le GHHAT d'Écully. Ils ont élargi leur demande en y intégrant la maison de création.

Quant au campus « Portes des Alpes », elle se souvient que le projet avait été présenté en conseil d'administration. Projet pour lequel laboratoires et composantes avaient été sollicités, soulevant le fait que les activités de formation et recherche sous-tendaient, en parallèle, des questions de création artistiques, littéraires, numériques, induisant des équipements particuliers. Activités qui ne trouvaient, en l'occurrence, place dans les salles d'hébergement dites classiques (TD, espaces pédagogiques...).

Ils se savent en difficulté, quant à ces lieux d'hébergement, dans le domaine de la formation, notamment celui du cinéma. Dès lors, leur ambition vise à proposer des espaces cohérents à destination des activités de formation et de recherche. Ils comptent, en outre, instaurer un partenariat avec des écoles d'art et de culture sur le site, le CNSMD, l'ENSATT, dans des lieux de rencontres partagés. Enfin, ils émettent le souhait d'espaces de rencontre pour des manifestations avec leur partenaires. Ils ont synthétisé le projet de création de la maison : celui-ci étant abouti, il se verra inclus à leur demande.

Par ailleurs, ils ont en projet l'installation de panneaux photovoltaïques sur le campus. « La Porte des Alpes » est non seulement le toit du Learning centre mais aussi l'espace idéal pour ce type d'équipement. De surcroît, en vue de produire de l'électricité ailleurs sur le campus, se pose la question de l'installation de parkings couverts de panneaux photovoltaïques, qui s'avérerait une manne pour tout un chacun. Cela sous-entend, néanmoins, deux hypothèses de travail : une s'adressant à l'autoconsommation, l'autre visant à réduire la consommation électrique du campus.

La première option leur permettrait un renouvellement de l'image du campus, autosuffisant en matière d'alimentation électrique tandis que l'autre est plus rentable d'un point de vue pécuniaire. Un coût certain, réduit en partie dès lors où le projet est retenu dans le cadre du CPER. En revente d'électricité, il leur faudrait une quinzaine d'années pour en amortir le coût. Elle espère que d'autres suivront cette voie, même si le principe, en l'espèce, reste l'installation de panneaux photovoltaïques.